



**DATE DE
CONVOCATION**

19 juin 2023

Nombre de Conseillers

En exercice 27

Présents 21

Votants 26

Objet :

SIVU CAP NORD
EST – Abondement
Contribution des
communes 2023

***EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

L'an deux mille vingt-trois, le 26 Juin à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Etaient présents :

Didier CRETOT, Florence DAMERON, Brigitte RAMETTE, Marc ALBERT, Corinne LUCAS, David PERREAU, Manuel CRETOT, Pascal LEVEAU, Brigitte RICAUX, Sonia LEMASSON-BAUMANN, Xavier LORDET, Jocelyne DUCHESNE, Pascal DOAT, Florence PIQUET, Yann LEMASSON, Nicolas PALOC, Marcel VANOT, Maxime HUMBERT, Patrik WATEL, Géraldine VALOUR, Jean-Luc TANQUEREL

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mr LATOUCHE Christophe à Mme DAMERON Florence
Mr BENOUDA Abdelkader à Mr PERREAU David
Mr JEANNE Emeric à Mr WATEL Patrik
Mme BOULAT-DAUFRESNE Brigitte à Mme VALOUR Géraldine
Mme MOURAUD Claire à Mr TANQUEREL Jean Luc

Absents :

Mme LEBLANC-GONSARD Gwendoline

Mme Florence PIQUET a été élue secrétaire de séance

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 27 février 2006 actant l'adhésion de la ville au syndicat

Vu le Comité Syndical extraordinaire du 20 septembre 2022,

Vu la délibération du 5 décembre 2022 actant les nouvelles modalités de calcul pour les contributions des communes,

Vu la délibération du 20 mars 2023 relatif au vote du budget 2023 de la ville

Considérant la demande du SIVU CAP NORD EST actant un besoin de financement complémentaire,

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité :

Article 1^{er} : d'APPROUVER la demande complémentaire de la contribution de la commune au titre de 2023 d'un montant de 9 110 € (neuf mille cent dix Euros)

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

